

tôt élargi que diminué l'immense pouvoir spirituel dont elle dispose, et ce pouvoir est sorti victorieux de tous les coups formidables qui lui ont été portés depuis vingt ans. Le pape est, malgré la loi des garanties, un souverain d'une puissance illimitée et il apparaît au milieu des Etats européens groupés en partis adverses comme une gigantesque colonne, et c'est un problème d'une portée incommensurable de savoir lequel des deux groupes entre lesquels est divisée l'Europe aura pour lui l'appui moral de la papauté."

Nulle part, le problème n'a plus d'importance qu'en Italie. Mais nulle part aussi il ne se pose dans des conditions plus critiques. La papauté est pour elle un besoin et un embarras. Son intérêt serait de vivre en bon accord avec elle, et sa destinée est de dépendre de la Révolution. La Providence, toutefois, saura bien résoudre le problème pour le plus grand bien de l'église, à l'heure marquée par le dessein de Dieu.

Dans les dernier jours de novembre s'est tenu à Naples le premier Congrès eucharistique qui ait eu lieu en Italie. La présence des trois Cardinaux Sanfelice, Capeceatratro et di Rende, d'environ 60 archevêques et évêques, de plus de cent représentants d'autres évêques, des délégués d'innombrables associations catholiques, sans compter les adhésions des Œuvres eucharistiques de tous les pays, ont presque donné au Congrès de Naples l'aspect d'une assemblée conciliaire.

L'une des résolutions pratiques adoptées par le Congrès a été proposée par le cardinal Sanfelice. Il s'agit de la célébration d'une messe quotidienne jusqu'au jubilé épiscopal de Léon XIII pour obtenir longue vie et prospérité pour N. S. P. le Pape. Tous les évêques présents se sont engagés à instituer dans leurs diocèses respectifs cette œuvre de la messe quotidienne pour le Pape, et il est à prévoir que cette pensée filiale trouvera un écho dans tout le monde catholique. En même temps, pour que les fidèles y concourent avec le clergé, le cardinal archevêque de Naples a proposé, et le Congrès a approuvé d'inviter toutes les âmes d'élite à la communion hebdomadaire jusqu'au jubilé de Léon XIII, à la même intention. Une autre résolution pratique, adoptée à la demande de Mgr Grosselli, a été de donner un nouvel essor à l'église de Saint-Joachim, qui doit être à Rome le monument commémoratif du jubilé de Léon XIII et le siège de l'Œuvre internationale de l'Adoration réparatrice.

Le Congrès a décidé de présenter deux pétitions au Souverain-Pontife, dont l'une, proposée par Mgr Sailua, le pieux et savant